



Formation d'adaptation aux nouveaux actes professionnels des ambulanciers diplômés d'état (ADE) en poste Recyclage de l'AFGSU 2

FICHE 01

Public visé : Ambulancier Diplômé d'Etat ayant obtenus leur diplôme avant le 1er janvier 2023

Pré-requis : Ambulancier diplômé d'Etat avant le 1^{er} janvier 2023

OBJECTIFS

- Connaitre le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique
- Evaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
- Identifier, sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin et les retranscrire avec exactitude pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin et sur prescription selon le tableau clinique identifié
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles

METHODES PEDAGOGIQUES

Utilisation de méthodes de pédagogie actives :

- Apports théoriques
- Travaux de groupe
- Ateliers de gestes
- Simulation en santé
- Participation active

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Accès après validation de la fiche d'inscription
- Session de formation limitée à 12 participants
- Délais 3 à 6 mois

CONTENU

- **Module 1** Cadre réglementaire (3h30)
- **Module 2** Applications des actes professionnels (14h)
- **Module 3** Recueil et traçabilité (3h30)

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation formative des acquis
- Quizz de pré et post formation
- Questionnaire de satisfaction de formation

INTERVENANTS

- Équipe de formateurs du CESU 37 et de l'IFA composée d'Ambulanciers, d'Infirmières et de Médecins

Une attestation de suivi de formation ainsi qu'une attestation de recyclage AFGSU 2 vous sera délivrée

INDICATEURS DE RESULTATS Formation 2025 : 100%

Taux de satisfaction 92%

DURÉE

3 jours (21h)

MODALITÉ ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Formulaire d'inscription à compléter ci-dessous

Clôture des inscriptions :

La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions

DATES DE LA FORMATION

8, 9 et 17 septembre 2026
18,19 et 25 novembre 2026

TARIFS

Coût de formation par agent :

500 euros

LIEU DE FORMATION

CESU 37

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.chu-tours.fr/ ecoles-du-chru-de-tours/cesu37/>

CONTACT

SECRÉTARIAT CESU37 –
⑥ : 02.47.47.76.15 ou 7 76 16

✉ : cesu37@chu-tours.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Formulaire d'inscription

Fiche

Madame

Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu et département de naissance :

Coordonnées personnelles

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Coordonnées professionnelles

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Téléphone :

Service actuel :

Fonction exercée :

Correspondant formation continue

Nom du correspondant :

Qualité :

Téléphone :

Mail :

Téléphone professionnel :

Mail professionnel :



Titre de formation

Motivations, attentes et besoins particuliers :

Date souhaitée :

2^{ème} choix possible :

Diplômes professionnels et dates de leurs obtentions

Pour les recyclages fournir obligatoirement la copie de l'afgsu

Handicap et PMR

Les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au référent handicap de la DRHE, monsieur Mikael Cheptou par courriel : m.cheptou@chu-tours.fr ou par téléphone : 02 47 47 97 50 ou au secrétariat du CESU au 02 47 47 76 15 / 02 47 47 76 16 ou par courriel : cesu37@chu-tours.fr

Fiche de prise en charge financière des formations continues

(À compléter obligatoirement)

Prise en charge financière par :

- votre employeur** (joindre l'attestation de prise en charge)
- vous-même**
- autres**

Fait à , le.....

Signature apprenant,

signature organisme financeur,